

# Conseil Municipal

## Compte-rendu sommaire du

### 21 mars 2017

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la Présidence de Mme Catherine CUINET. Mme Sandrine DARTEVELLE est secrétaire de séance. Tous les conseillers sont présents sauf M. Christian PASCAL qui donne pouvoir à M. Didier BERTOLETTI.

Le conseil débute à 20h15 par la lecture du compte-rendu de la séance du 16 février 2017 qui est approuvé par 8 voix pour et 1 abstention.

#### **Délibérations :**

##### **1 / convention AD@AT**

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal de la proposition du département de créer entre le département, les communes et les EPCI, une Agence Départementale d'appui aux Territoires (AD@T) aux services des communes et EPCI. Cette agence assurera des missions de base qui auront pour objet d'apporter aux collectivités territoriales et aux EPCI qui auront adhéré, une assistance technique et juridique tarifée dans le domaine de l'aide à l'informatisation (logiciel, installation, formation et maintenance), de la délivrance de conseils juridiques et de toutes autres missions dans les limites de l'article L 5511-1 du CGCT. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, approuve les statuts, décide d'adhérer à l'AD@AT, et autorise Madame le Maire à prendre toutes les décisions et à signer tous les documents concrétisant cette décision.

pour : 9/9

##### **2/ Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)**

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal donne un avis défavorable à l'unanimité au transfert de la compétence PLU à la CAGB.

pour : 9/9

##### **3/ devis de travaux ONF 2017**

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte le devis de travaux sylvicoles d'un montant de 384 € HT (422.40 € TTC). Cette somme sera imputée au compte 2117 du budget 2017.

pour : 9/9

##### **4/ travaux ancien groupe scolaire : avenant lot 5**

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte l'avenant du lot 5 - carrelage- pour des travaux supplémentaires de ravaillage et d'isolation, et approuve le devis correspondant de 2187.72 € HT (2625.26 € TTC).

pour : 9/9

##### **5/ travaux ancien groupe scolaire : avenant lot 1**

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte l'avenant du lot 1 - Gros œuvre - pour des travaux supplémentaires de terrassement, d'extension du réseau d'eaux usées et de modifications diverses, et approuve le devis correspondant de 5672.89 € HT (6807.47 € TTC).

pour : 9/9

##### **6/ secrétariat de mairie : achat d'un écran**

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve l'achat d'un écran 24 pouces dont le prix ne devra pas dépasser 200 € TTC

pour : 9/9

### **7/ secrétariat de mairie : sauvegarde des données informatiques**

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte le devis de la société JM Informatique pour sauvegarde des données informatiques du secrétariat de mairie pour un montant de 627.25 € HT (752.70 € TTC).

pour : 9/9

### **8/ ouverture de crédits avant le vote du budget 2017**

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide en vertu de l'article L1612-1 du CGCT d'ouvrir de nouveaux crédits avant le vote du BP 2017, crédits compris dans le quart des dépenses 2016 :

Chapitre 20/compte 2031 : 5000 €

pour : 9/9

### **9/ associations : demandes de subventions 2017**

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des demandes de subvention faites par diverses associations et délibéré, décide :

Foyer socio-éducatif du collège de Saône : 104 € pour : 9/9  
Don du sang : 50 € 6 voix pour 3 voix contre  
Banque alimentaire : 50 € 5 voix contre 4 voix pour

## **INFORMATIONS**

Travaux aérodrome : la commune est toujours en attente de l'arrêté de déboisement pour le cône de sécurité. Des devis seront alors demandés pour ces travaux

SIVU-SAGES (football) : la réunion de préparation du budget a eu lieu

SYTTEAU : réunion du 13 mars avec approbation du compte administratif 2016, subventions et bureau d'études

Syndicat Mixte du Marais de Saône : vote du budget 2017, projet 2017 (valorisation des marais : construction d'un chalet pour point d'accueil et fête du Marais en mai)

SIFALP (écoles) : réunion du 7 mars : vote des nouveaux membres (PUGEY), avancée des travaux sur le permis de construire en cours, un vote a eu lieu sur le phasage des travaux

CAGB : il est prévu de déplacer l'arrêt de bus situé Grande rue face au parc de jeux et de l'installer face à la salle des fêtes, cet arrêt servira à l'ensemble des lignes et sera adapté aux personnes à mobilité réduite.

Etude JDDBE (réseau eaux usées de la commune) : le retour du diagnostic est attendu à la fin de la semaine 12

Le déménagement du syndicat du Marais dans ses nouveaux bureaux est programmé le 19 mai. L'appartement ainsi libéré sera mis à la location pour le 1<sup>er</sup> juin 2017.

TELECOM : la cabine téléphonique va être supprimée cette année

Cimetière : les cavurnes sont installées

Vu pour être affiché le 23 mars 2017, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

(Sceau de la mairie)



Le Maire,  
(Signature)